

20 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2004

## Institut et Centre africains

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'arrêté royal (\*) visant à transférer l'Institut Africain (IA) et le Centre d'Etude et de Documentation africaines (CEDAF) au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC).

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'arrêté royal (\*) visant à transférer l'Institut Africain (IA) et le Centre d'Etude et de Documentation africaines (CEDAF) au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC).

Le Tribunal de Première Instance de Bruxelles a prononcé (\*\*) la dissolution de l'Institut. Il en a fait de même pour le CEDAF (\*\*). Le projet d'arrêté royal de transfert de ces deux institutions au MRAC a repris la structure de base de l'arrêté transférant le Service géologique de Belgique à l'Institut royal des Sciences naturelles et diverses mesures conservatoires avaient déjà été prises. Le projet d'arrêté a reçu l'avis favorable du Conseil scientifique et de la Commission de gestion du MRAC. (\*) pris en exécution de l'article 418 de la loi-programme du 24 décembre 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe